

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Föderativer Aufbau</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Basel-Landschaft, Christlichdemokratische Volkspartei (CVP; -2020)</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2023</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Lachat, Alexandre  
Scherrer, Debora

## Bevorzugte Zitierweise

Lachat, Alexandre; Scherrer, Debora 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Föderativer Aufbau, Basel-Landschaft, Christlichdemokratische Volkspartei (CVP; -2020), 1985 - 2011*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Grundlagen der Staatsordnung</b>	1
Föderativer Aufbau	1
Territorialfragen	1

# Abkürzungsverzeichnis

---

# Allgemeine Chronik

## Grundlagen der Staatsordnung

### Föderativer Aufbau

#### Territorialfragen

KANTONALE POLITIK  
DATUM: 19.12.1985  
ALEXANDRE LACHAT

Dans le Laufonnais également, les réactions sur les caisses noires du Gouvernement bernois, souvent vives, n'ont pas manqué. Selon le rapport de la commission d'enquête du Grand Conseil bernois, ce sont en Effet CHF 333'281 qui ont été versés durant les années 1980 et 1983 au mouvement «Aktion Bernisches Laufental», fidèle au canton de Berne. Le Conseil-exécutif a reconnu par la suite avoir déjà versé en 1974 et 1975 respectivement CHF 260'000 et CHF 135'000 aux milieux probemois du Laufonnais. Le «Laufentaler Bewegung», favorable à un rattachement au demi-canton de Bâle-Campagne et qui avait déjà dénoncé le soutien gouvernemental de ses adversaires à l'époque du plébiscite de 1983, en a profité pour donner encore plus de voix, dans le même temps qu'il opérait un rapprochement vers le Rassemblement jurassien et Unité jurassienne. En envoyant à la Chancellerie cantonale un recours signé par cinq citoyens, **le mouvement probâlois a exigé l'annulation du scrutin de 1983** par lequel le Laufonnais avait choisi de rester dans le canton de Berne, ainsi que la répétition de ce vote. Pour sa part, le Conseil de district du Laufonnais, à l'occasion d'une séance extraordinaire convoquée à la demande du groupe démocrate-chrétien, a formulé une requête à l'endroit du Conseil-exécutif non pas pour que celui-ci répète le scrutin, mais pour qu'une enquête plus approfondie soit entreprise et que les fonds versés sans base légale soient remboursés. Le conseil, au sein duquel les démocrates-chrétiens et les députés socialistes ont pu faire prévaloir leurs revendications face aux radicaux, a également pris position en faveur de l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre des membres du Conseil-exécutif ayant pris part à cette affaire des caisses noires. De leur côté, les citoyens probernois du district n'ont pas cherché à nier le soutien financier obtenu du gouvernement, mais ont estimé que celui-ci était nécessaire pour rétablir un indispensable équilibre entre les deux camps. Si les fonds mis à la disposition de la propagande en faveur d'un attachement à leur canton par les gouvernements bâlois et soleurois ont été rendus publics, il n'en a toutefois pas été de même de ceux offerts par le gouvernement bernois. En fin d'année, le Grand Conseil bernois, ainsi que le lui avait recommandé le Conseil-exécutif, a décidé de ne pas entrer en matière sur le recours déposé par les cinq citoyens laufonnais, ni de donner suite à la pétition du Conseil de district. Ce dernier n'en a pas pour autant abandonné ses démarches et a adressé au Conseil fédéral un nouveau recours afin que celui-ci forme une commission d'enquête indépendante et organise un nouveau plébiscite. Une motion Schärer (poch), qui avait été déposée au Grand Conseil bernois, a aussi été refusée.<sup>1</sup>

KANTONALE POLITIK  
DATUM: 03.09.2011  
DEBORA SCHERRER

Im Berichtsjahr war der **Zusammenschluss der beiden Basel** ein präsentés Thema und die Chancen und Risiken für eine Vereinigung wurden wissenschaftlich geprüft. Als Folge dieser Studien bildete sich als Gegenbewegung ein Komitee „Baselland bleibt selbständig“. Die SVP war in dieser Frage gespalten. Während bereits ein Zusammenschluss auf dem Papier, in Form eines Modells, für die Baselbieter SVP zu viel des Guten war, wollte die baselstädtische SVP zumindest die dadurch entstehenden Synergien prüfen. Im Herbst des Berichtsjahres lancierten die Grünen eine Volksinitiative zur „Wiedervereinigung beider Basel“. Diese wurde vor allem von der CVP heftig kritisiert.<sup>2</sup>

1) BaZ, 19.11.85; 4.9.85; 2.9.85; 5.9.85; 9.9.85;14.9.85; 15.10.85; 25.10.85; 26.10.85 Bund, 19.11.85; 19.12.85.; BZ, 26.10.85; 24 Heures, 26.10.85.

2) BaZ, 25.01., 03.02.und 03.09.2011.